Tableau I : Liens entre les contraintes au travail perçues ou les facteurs organisationnels et la santé

		Contraintes « Karasek »)				Contraintes « Siegrist				Autres contraintes									Facteurs organisationnels			
Appareil ou Domaine étudié	**Pathologie**	Demande psychologique	Manque de latitude décisionnelle	Manque de support social	*Job strain*	Efforts	Faibles récompenses	Sur-investissement	DER	Conflits éthiques	Injustice organisationnelle	Mauvaise qualité du leadership	Insécurité de l'emploi et du salaire ou précarité	Forte charge émotionnelle	Dissonance émotionnelle	Conflits de rôle	Injonctions contradictoires	Violences internes	Violences externes	Isolement	Changements organisationnels récurrents	Temps de travail prolongé	Incompatibilité Vie au travail/ vie hors travail
Maladies cardio-vasculaires	Coronaropathies																					
	Syndrome métabolique : HTA, troubles glucido-lipidiques, obésité																					
	Accidents vasculaires cérébraux																					
Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)	Cervicalgies																					
	Dorsalgies																					
	Lombalgies																					
	TMS Epaule																					
	TMS du coude poignet																					
	TMS membre inférieur																					
Santé mentale	Détresse psychologique																					
	Troubles dépressifs																					
	Dépression																					
	Troubles anxieux																					
	Suicide																					
	Consommation de médicaments psychoactifs																					
	Conduites dopantes/ Addictives																					
	Workaholism																					
	Stress post-traumatique																					
	Burn-out																					
Stress chronique	Stress chronique perçu																					
	Stress chronique biologique																					
Atteintes immunitaires	Infections à répétition																					
	Allergies : asthme, psoriasis, eczéma																					
	Maladies auto-immunes et cancéreuses																					

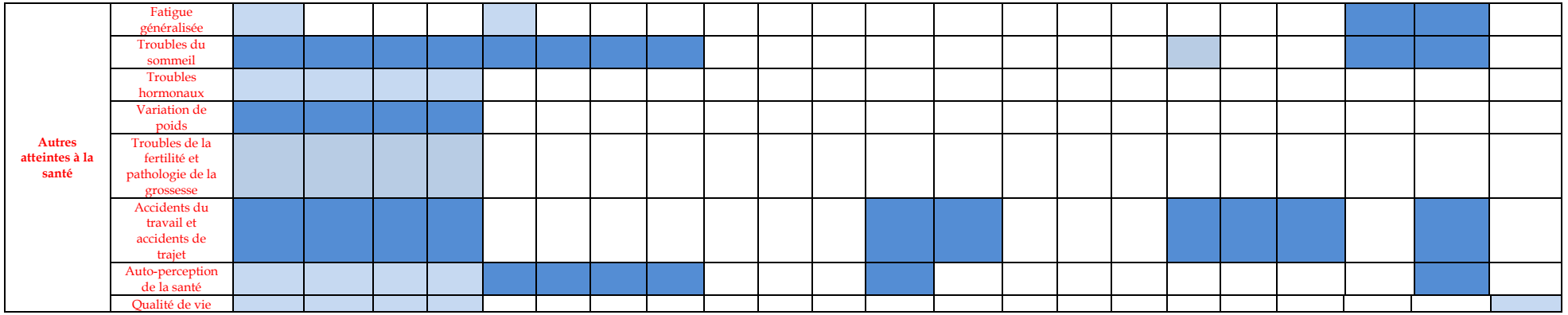

Bleu très foncé : niveau de preuve élevé. Les liens sont très documentés par au moins 5 études longitudinales (voir définition ci-dessous) de bonne qualité avec des résultats convergents vis-à-vis de l'existence de sur-risques (la maladie est plus fréquente ou accentuée en présence ou avec l'augmentation des contraintes).
Bleu moyen : niveau de preuve modéré. Les liens sont documentés sur la base de plusieurs études de bonne qualité souvent transversales (voir définition ci-dessous) et peu ou pas d'études longitudinales avec des résultats convergents sur des sur-risques.
Bleu clair : niveau de preuve limité. Les liens sont seulement suspectés sur la base de quelques études pas toujours de bonne qualité avec des résultats convergents sur des sur-risques mais qui demandent à être confirmés.
Case blanche : pas d'études ou niveau de preuve insuffisant. Peu d'études sont disponibles et les résultats divergent au moment de la rédaction du document (début 2011).

Etudes transversales *: l'évaluation des contraintes de travail et les mesures de santé sont recueillies simultanément auprès d'un groupe de travailleurs. La principale limite de ce type d'étude provient de la simultanéité des mesures si les mesures de santé sont autodéclarées car si la personne est, par exemple, dépressive pour des raisons extérieures au travail, elle aura tendance à déclarer évidemment une moins bonne santé psychique mais elle percevra également plus négativement ses conditions de travail. Cette limite n'est pas à prendre en compte quand les mesures de la santé ne recourent pas à l'autodéclaration comme, par exemple, des mesures biologiques.*

Etudes longitudinales *: elle suppose plusieurs mesures dans le temps avec une mesure initiale des facteurs de risques (évaluation des contraintes de travail ou des facteurs organisationnels) à t=0 et au moins un deuxième recueil d'informations avec une mesure de santé après quelques mois ou quelques années chez les mêmes personnes. Ce type d'étude permet de corriger en partie la limité évoquée précédemment pour les études transversales.*